

Tableau 1 : Les ressources et les charges du trésor

En millions DH	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes ordinaires	168978	170255	188809	198334	203103	211791	207790	214854	226344	259 788
Recette fiscales	150853	154005	163586	176068	171487	176158	182254	188958	200535	234 890
Recettes non fiscales	18125	16250	25223	22266	28916	35633	25536	25896	25809	21183
Dépenses totales	195681	205409	240924	264244	255497	260515	256489	263605	268200	304730
Dépenses ordinaires	152139	161140	193735	215192	209623	209295	200820	202968	205761	239073
Biens et services	122131	117251	127144	140656	145600	152259	159552	161773	163353	168207
Intérêts de la dette publique	17326	17574	18240	20097	22502	24788	27291	27098	27078	27281
Compensation	12682	26315	48351	54439	41530	32248	13977	14097	15330	17718
Investissement	43542	44269	47189	49052	45865	51220	55669	60637	62439	65658
Solde du budget ordinaire	16839	9115	-4926	-16858	-6529	2496	6970	11886	20583	20716
Solde net des comptes spéciaux	10803	-610	3668	7893	6009	5396	7181	4300	4911	3589
Solde budgétaire	-15900	-35764	-48271	-57560	-45689	-43644	-41168	-43896	-37843	-41353
Solde primaire	1426	-18190	-30031	-37463	-23187	-18857	-13878	-16798	-10765	-14072
Solde budgétaire hors privatisation	-15900	-35799	-53590	-60852	-45689	-45690	-41211	-44466	-37843	-41353
Besoins de financement	-18463	-28878	-38420	-62346	-52039	-45735	-46241	-38745	-38709	-38144
Financement interne	5641	13041	31141	47097	37030	36442	45923	35937	35363	40018
Financement externe	12822	15837	7279	15249	15009	9293	318	2809	3346	-1847
Transfert aux collectivités territoriales	16523	19558	21396	22436	22578	22028	22391	22649	24379	25866

Source : BAM et MEF

Tableau 2 : Les ressources et les charges du trésor en % du PIB

Source : BAM et MEF

En % du PIB	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Variation 2017-2018	Moyenne 2009-2018
Recettes Ordinaires	22.6	21.7	23.0	23.4	22.6	22.9	21.0	21.2	21.3	21.2	-1.4%	22.09
Recettes Fiscales	20.2	19.6	19.9	20.8	19.4	19.0	18.4	18.6	18.9	19.1	1%	19.4
- Impôts directs	9.6	8.3	8.6	9.3	8.6	8.4	8.2	8.4	8.7	8.9	2.3%	8.7
- Impôts indirects	7.8	8.5	8.8	8.9	8.4	8.1	7.3	7.8	7.9	8.1	2.5%	8.2
- D. douanes	1.6	1.6	1.3	1.1	0.9	0.8	0.8	0.9	0.8	0.9	12.5%	1.0
- D. d'enregistrement et timbres	1.2	1.3	1.3	1.5	1.5	1.7	1.6	1.6	1.5	1.6	7%	1.4
Recettes non fiscales	2.4	2.1	3.1	2.6	3.2	3.9	2.6	2.6	2.4	2.3	4%	2.7
- Monopole	1.4	1.1	1.3	1.4	0.0	0.2	0.0	0.1	0.0	0.0	0%	0.5
- Autres R. N.F	1.0	0.9	1.1	0.9	1.7	2.6	1.7	1.7	1.7	1.6	-5.9%	1.5
Dépenses Totales	26.1	26.2	29.4	31.2	28.5	28.2	26.0	26.0	25.2	24.7	-2%	27.1
Dépenses Ordinaires	20.3	20.5	23.6	25.4	23.3	22.6	20.3	20.0	19.4	19.3	-0.5%	21.5
- Biens et services	16.3	14.9	15.5	16.6	16.2	16.5	16.1	16.0	15.4	16.0	4%	15.9
- Personnel	10.1	10.0	10.8	11.4	11.0	11.0	10.4	10.3	9.8	9.6	-2%	10.4
Intérêt de la dette	2.3	2.2	2.2	2.4	2.5	2.7	2.8	2.7	2.5	2.6	4%	2.5
- Intérieure	1.9	1.9	1.9	2.0	2.1	2.3	2.4	2.3	2.2	2.3	4.5%	2.1
- Extérieure	0.4	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	-25%	0.37
Compensation	1.7	3.4	5.9	6.4	4.6	3.5	1.4	1.4	1.4	1.6	14%	3.1
Dépenses d'investissement	5.8	5.6	5.8	5.8	5.1	5.5	5.6	6.0	5.9	5.6	-5%	5.6
Dette publique totale	55.9	59.4	63.5	69.5	73.4	78.2	78.9	81.6	82.0	81.4	-7%	72.3
- Encours de la D.I	35.6	37.2	40.2	44.4	47.3	48.1	49.4	50.8	50.7	51.9	2%	45.5
- Encours de la DE	20.3	22.2	23.1	25.1	26.1	30.0	30.5	30.8	31.3	29.5	-5%	26.8
Budget général	25.1	24.3	33.1	28.8	26.6	26.1	23.8	23.5	23.6	23.8	0.8%	25.9
BG de fonctionnement	19.2	17.4	27.7	23.2	21.9	20.9	18.3	17.4	17.7	17.9	1.1%	18.1
BG d'investissement	5.9	6.9	5.4	5.6	4.8	5.2	5.5	6.1	6.0	6.1	1.6%	5.7
Déficit Budgétaire	-2.1	-4.6	-5.9	-6.8	-5.1	-4.7	-4.2	-4.3	-3.6	-3.7	-20%	-4.5

Tableau 3 : Dépenses de santé (budget)

En milliers de DH	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses de fonctionnement										
- Personnel	5404070	5768052	6118581	6652384	6422147	7368194	7441876	7523969	7644752	7940120
- Matériel	2844947	3539734	3550000	3428000	3950000	4050000	4648055	4750520	4646200	4300000
Dépenses d'investissement	1543478	1796978	1796978	1800000	2000000	1500000	1503431	2513500	2413500	2550000
Total	9792495	11104764	11465559	11880384	12372147	12918194	13603431	14787989	14704452	14790120
% BGE	5.6%	5.8%	5.6%	4.8%	4.8%	5.2%	5.3%	5%	5%	4.5%
% PIB	1.6%	1.5%	1.4%	1.5%	1.4%	1.4%	1.3%	1.37%	1.38%	1.4%

Source : Santé en chiffres 2015 Edition 2016. DPR, lois des finances.

Tableau 4 : Dépenses en éducation nationale (budget)

En millions de DH	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total	39786	48752	51818	48232	44920	48397	46771	47141	43997	48157
% BGE	26%	25%	24%	23.1%	22.6%	27.7%	23.7%	23.7%	22%	22.8%
% PIB	5.2%	5.4%	5.0%	5.1%	4.8%	5.9%	4.8%	4.7%	4.2%	4.3%

Source : Rapport national EPT 2013-2015, Lois des finances.

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociale
Tanger

Pr. Ahmed BOUSSELHAMI

Complément du cours de finances publiques
Semetsre 4

ANALYSE DE QUELQUES STATISTIQUES DE LA LOI DES
FINANCES 2020

Année universitaires 2019-2020

Introduction :

Le Maroc se trouve aujourd'hui devant le défi majeur de construire les fondements d'un nouveau modèle de développement capable de répondre aux besoins et attentes légitimes de tous les citoyens et de leur assurer le bien-être.

Dans cette perspective, un certain nombre d'efforts ont été déployés en vue de rassembler les conditions favorables pour une croissance soutenue voire durable.

Ce papier a pour objectif de donner une image claire sur l'évolution de l'ensemble des recettes, dépenses budgétaires, dépenses en éducation et dépenses de santé au Maroc pour la période 2009-2018.

Les recettes ordinaires :

Les recettes ordinaires ont connu une amélioration remarquable durant la période 2009-2018 passant de 169 millions de dirham à 259.7 milliards de dirham soit un rythme de croissance moyen annuel de 4%. Ce rythme médiocre est le résultat du ralentissement de l'activité économique depuis 2008. Les recettes ordinaires en pourcentage du PIB sont restées quasi stables en moyenne avec un taux qui oscille entre 22% et 22.1% durant cette période.

Les recettes fiscales représentent plus de 85% des recettes ordinaires entre 2009-2018. A cet effet, l'amélioration des recettes fiscales provoquent une amélioration équiproportionnelle des recettes ordinaires qui sont passées de 150.8 milliards à 234.8 milliards entre 2009-2018 soit un rythme de croissance annuel moyen de 5%. Pour les recettes non fiscales faisant apparaître un recul de 1.5 point avec une diminution à 2,8 milliards des rentrées de dons des pays du CCG par rapport à l'année précédente.

1. Les recettes fiscales :

Quant aux recettes fiscales qui ont enregistrés de bonnes performances dues aux impôts indirects et directs affichant des taux de croissance annuels de 7.5% et 6.2% respectivement.

Ces progressions résultant d'un vaste chantier de réformes entamées par les pouvoirs publics visant la consolidation de la part des recettes de l'État notamment les réformes des systèmes fiscaux et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Cette catégorie de recettes démontre une amélioration des impôts directs et indirects au détriment des droits de douanes. Ces derniers se sont inscrits dans une tendance baissière qui se situe à 5.4% entre 2009 et 2018 suite à l'application des accords tarifaires et le libre-échange.

Les impôts directs, indirects et les droits d'enregistrement et timbres ont atteint 44.6%, 42.4% et 7.6% dans les recettes globales respectivement sur la période 2009-2018.

Impôts directs :

Les impôts directs ont connu à partir de 2009, une décélération de leur croissance pour se situer à 3.2% entre 2009 et 2018. Cette baisse est due à la conjoncture internationale difficile et ses impacts sur la situation économique et sociale du pays. Ils se sont chiffrés à 95 milliards.

De plus. Ils ont enregistré une progression de 1.9% par rapport à l'exercice précédent soit 92 millions de dirham. Ce montant représente 8.9% du PIB et 37% des recettes ordinaires.

Impôts sur les sociétés (IS):

- 49 milliards de dirham.
- Une diminution de 1%.

Impôts sur le revenu (IR) :

- 41.8 milliards de dirhams (4.3 MDH des profits immobiliers et 8.5 MDH des salaires publics).
- Une progression de 4.1%.

Impôts indirects :

Pour leur part, les impôts indirects se sont enregistrés près de 144.5 milliards de dirham en croissance de 5.4% par rapport à l'année précédente.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée constitue principale source de financement de l'État et les collectivités locales. En effet, la contribution de cet impôt à la formation des recettes fiscales est de 28.9% durant la même période. Ceci est dû principalement aux efforts déployés par les pouvoirs publics de rendre cette taxe l'impôt pivot de don système fiscal en raison de sa large assiette.

Au titre de l'exercice 2018, la TVA a enregistré près de 86.2 Milliards de Dirham, en hausse de 6% (hausse de la TVA intérieure et TVA à l'importation).

Autres recettes fiscales :

L'analyse de la contribution des recettes provenant des droits de douanes a fait apparaître une progression de 13.6% atteignant 9.7 milliards de dirham en 2018 après avoir une baisse en 2017 avec un taux de croissance annuel moyen de -3.9% sur la période 2009-2018. Cette baisse peut s'expliquer par le démantèlement tarifaire des accords de libre-échange.

Quant aux recettes des droits d'enregistrement et timbre qui ont enregistré une augmentation de leur part dans les recettes fiscales de 7.6% à 15.6 milliards de dirham. Cette performance est due grâce au succès réalisé dans secteur immobilier.

2. Les recettes non fiscales :

Les éventuelles opérations de privatisation et la forte sensibilité de ses composantes aux évolutions de la conjoncture traduisent une fluctuation de la part des recettes non fiscales dans le total pour se situer à 12.9% en 2018.

Pour ce qui recettes de monopole, leur contribution dans les recettes non fiscales a connu une baisse durant la période 2009-2018 pour atteindre une proportion de 30.8% soit 41.6 milliards de dirham provenant l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie avec 3 milliards, l'OCP à hauteur de 2 milliards, Maroc Telecom pour 1,5 milliard et Bank Al-Maghrib avec 565 millions.

S'agissant des recettes de privatisation, leur part dans les recettes non fiscales est moins importante dans la mesure où plus de 80% des recettes de privatisation ont été réalisées en 2008. Les principales opérations de privatisation sont la cession des parts de l'État dans le capital de la Banque Centrale Populaire qui a apporté au budget général un montant 10.7 Milliard de dirham et celle de la société SOMED pour un montant de 570 millions de dirham.

Quant aux autres recettes non fiscales, elles ont enregistré de bonnes performances principalement grâce aux dons s'inscrivant dans le partenariat avec le conseil de coopération du golfe.

Dépenses totales:

Depuis 2011, le Maroc s'est engagé dans un vaste chantier de réformes qui vise à optimiser les ressources fiscales d'une part et à rationaliser les dépenses publiques tout en améliorant et en renforçant le système de contrôle.

Or, un ralentissement du rythme évolutif des recettes fiscales et une rude pression sur les dépenses ont provoqué un creusement du déficit budgétaire. Pour ce faire, les autorités marocaines sont amenés à réduire l'évolution de dépenses notamment les efforts entamés en matière de compensation et aux transferts des entreprises et établissements publics.

L'analyse de la structure montre que les dépenses ordinaires constituent la partie la plus importante dans les dépenses publiques en total soit une moyenne de 79.2% entre 2009-2018.

Toutefois, les dépenses d'investissement à leur tour, se sont établies à 20.8% entre 2009 et 2018.

Pour ce qui est dépenses de compensation, elles ont un taux qui est passé de 6.4% du PIB en 2012 à 1.6% du PIB en 2018.

Il est à signaler que le volume des dépenses total a augmenté d'une année à l'autre. Ceci est entraîné par le volume la masse salariale, investissement public et intérêt de la dette publique.

1. Dépenses des biens et services :

Masse salariale :

Les dépenses de personnel sont évaluées à 106 MDH en 2018 et constituent la part la plus importante de dépenses du budget de l'État environ de 40%. En pourcentage de PIB, les dépenses de personnel ont atteint 10.4% en moyenne sur la période. Cette somme colossale est due principalement aux mesures de revalorisation salariales et du dialogue social.

L'ensemble des fonctionnaires de l'État augmente d'une année à l'autre pour atteindre 576 905 salariés en 2018.

Dépenses des autres biens et services :

Pour les dépenses des autres biens et services ont connu une progression pour s'établir à 58.8 Milliards de dirham soit 5.4% du PIB. Leur contribution dans les dépenses ordinaires est de 21.9% avec un taux de croissance annuel moyen de 7.4%.

Pour mieux rationaliser ce type de dépenses, un certain nombre de mesures ont été mise en place à savoir : la maîtrise de dépenses relatives à la consommation en eau, électricité, à la location...

2. Charges d'intérêt de la dette :

S'agissant des charges d'intérêt de la dette, elles se sont élevées à 27.3 Milliards de dirham en 2018, réparties entre les intérêts de la dette intérieure (23.5 MDH) et les intérêts de la dette extérieure (3.7 MDH).

Ces charges constituent en moyenne près de 9.2% des dépenses totales sur la période 2009-2018. Soit 11.3% en pourcentage des dépenses ordinaires. Ce résultat est imputable aux effets de la baisse du stock de la dette directe et la détente du taux d'intérêt.

L'orientation de la stratégie d'endettement vers le marché domestique en vue de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de ses créanciers étrangers a provoqué une prédominance de la dette intérieure (intérêts seulement) soit 83% de la dette du trésor.

En dépit de la baisse du taux d'intérêt et le stock de la dette sur le marché mondial, la dette extérieure est passée de 0.7% du PIB en 2000 à 0.3% du PIB en 2018.

3. Charges de compensation :

Le système de compensation est devenu l'un des handicaps qui entravent l'exécution de la dépense publique suite à la flambée des cours des produits énergétiques au niveau mondial. Son coût s'élevait à 54.4 Milliards de dirham en 2012 soit 6.4% du PIB.

A cet égard, le Maroc a lancé une réforme en 2012 visant l'indexation partielle des prix pour les carburants, le gasoil et le Fuel N2 à usage industriel. Et ce, a contribué sensiblement à atténuer le déficit budgétaire soit 3.7% du PIB en 2018.

En 2018, les charges de compensation ont enregistré un montant de 17.7 Milliards de dirham équivalent à 1.6% du PIB.

4. Dépenses d'investissement :

Au titre de l'année 2018, les dépenses d'investissement s'élevaient à 62.4 Milliards de dirham. Elles ont connu une forte accélération depuis 2008 atteignant une part de 20.8% des dépenses totales. Rapportées au PIB, elles ont enregistré près de 5.6% entre 2009-2018.

5. Solde :

Après avoir un excédent en 2007 et 2008, le solde du budget général s'est détérioré pour atteindre un déficit de 57.6 Milliards de dirham en 2012 suite à la conjoncture internationale difficile et les charges de compensation. Le déficit budgétaire s'est établi à 41,4 milliards de dirhams.

Rapportées au PIB, le déficit s'élevait à 4.5% en moyenne durant la période 2009-2018. Toutefois, la réforme de la caisse de compensation a conduit à un allègement progressif du déficit budgétaire (3.6% du PIB).

Quant au solde primaire s'est situé à 14.1 milliards de dirham soit -2,1% du PIB sur la période 2009-2018. D'un autre côté, le solde ordinaire a connu une amélioration ces dernières années à plus de 20.7 milliards de dirham en 2018, soit 0.5% du PIB en moyenne.

Les dépenses de santé :

Malgré l'augmentation des dépenses de santé, il existe toujours un écart entre le Maroc et les pays similaires en termes de dépenses en santé. Le budget du ministère a connu une augmentation importante durant cette période passant de 9.7 milliards de dirham à 14.7 milliard de dirhams soit une augmentation annuelle moyenne de 4.7%. En pourcentage du PIB, elles ont enregistré un taux de 4.9% en moyenne.

Les dépenses de l'éducation nationale :

Le budget de l'Etat consacré à l'éducation nationale a augmenté près de 13 milliards de dirhams entre 2009 et 2011, passant de 39.7 milliards de dirhams courants à plus de 51.8 milliards de dirhams entre ces deux années où il a atteint le niveau le plus élevé puis une fluctuation de dents de scie. En moyenne, le budget global a augmenté de 2.5% entre 2009 et 2018. Ce taux très élevé est dû à la volonté des pouvoirs publics de rendre le système éducatif plus performant. Et ce, à travers une panoplie de programmes et stratégies visant l'amélioration du système d'éducation et formation. Rapporté au PIB, le budget alloué à l'éducation s'est enregistré un taux qui oscille entre 4% et 5.9% durant la même période. Ce budget accapare une part très intéressante du budget général de l'État atteignant un peu près de 27.8% en 2014 qui représente la part la plus élevée entre 2009 et 2018.